

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 058-215800871-20230411-2023_024-DE



2023/024

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE COSSAYE
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2023 A 19 HEURES 00**

Nombre de Membres :

. Afférents au Conseil Municipal	15
. Présents	15
. Qui ont pris part à la délibération	15

L'an deux mil vingt trois, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

Présents : M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. LION Bernard, M. GILBERT Hervé, M. GILBERT Michel, M. NAUX Louis, M. VAJDIC Laurent, M. VASSART Numa, M. CHARTIER Alain, Mme BROCHIER Jeannine, Mme DUFRESNE Florence, M. TICHOUX Thomas, M. LAUDE Henry, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent.

Secrétaire de séance : M. NAUX Louis

Date de la convocation : le 27 mars 2023

Objet de la délibération :

Propositions admissions en non valeur

Monsieur le Maire présente la liste détaillée des créances pour lesquelles, malgré l'engagement des poursuites appropriées, il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir le recouvrement. La somme totale s'élève à 326,60 € pour des cantines de 2021 et 2022.

Le conseil municipal, unanime, prononce l'admission de la somme de 326,60 € en non valeur au budget principal.

Le Maire,

